



PRÉFET DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 04/03/2022

Accueil des déplacés Ukrainiens

Les services de l'État se mobilisent et coordonnent l'action des collectivités pour l'accueil des ressortissants ukrainiens déplacés.

Dans le département de l'Allier, les particuliers qui souhaitent faire des dons sont invités à se faire connaître auprès de leur mairie.

D'autre part, les particuliers qui souhaiteraient faire part de leur disponibilité pour accueillir ou accompagner les personnes déplacées d'Ukraine, sous la forme d'un parrainage citoyen, peuvent s'informer sur les dispositifs existants à l'adresse suivante : parrainage.refugies.info
Les propositions d'hébergement devront être déposées sur une adresse mise en place par les services de l'État de l'Allier : pref-aide-ukraine@allier.gouv.fr

Enfin, une plaquette d'information destinée aux ressortissants ukrainiens souhaitant accéder au territoire français et/ou y séjourner, rédigée en trois langues (ukrainien, anglais et français) est disponible sur le site internet des services de l'État : allier.gouv.fr

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS